

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE D'ÉCRIT

Frédéric ABECASSIS, Marc ANDRÉ, Noël ANDRÉ, Fabien ARCHAMBAULT, Alban AUCOMTE, Nicolas BADALASSI, Catherine BERTHO-LAVENIR, Sébastien BERTRAND, Jean-Louis BONNAURE, Pierre BURGAUD, Maurice CARREZ, Vanessa CARU, Martine CHALVET, Sophie CHAUVEAU, Michel CHRISTIAN, Antoine COPPOLANI, Georges DE NICOLA, Francis DEMIER, Pascal DESABRES, Florence DESCAMPS, Anne DOUSTALY, Michel FABREGUET, Mathieu FLONNEAU, Jérémie FOA, Michel FOURCADE, Michel FRATISSIER, Yvan GASTAUT, Christian GAY, Julien HAGE, Claude HERAUDET, Pierre-Olivier HOCHARD, Xavier HUETZ DE LEMPS, Pierre KARILA-COHEN, Jean-Michel LENIAUD, Aurélien LIGNEREUX, Séverine-Antigone MARIN, Luc MARTHINET, Guillaume MAZEAU, Jean-Luc PINOL, Judith RAINHORN, Emmanuelle RETAILLAUD-BAJAC, Diane ROUSSEL, Philippe SAVOIE, Jean-Michel VASQUEZ, Alexis VRIGNON.

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Sujet : « Populations, pouvoirs publics et hygiène en Europe, de la fin du XVIII^e siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale ».

Pour la troisième année consécutive, l'épreuve écrite d'histoire s'est déroulée dans le cadre de la Banque d'épreuves littéraires commune aux Écoles normales supérieures de Paris, Lyon et Cachan, à l'École des Chartes et à une quinzaine d'autres grandes écoles désireuses de sélectionner pour leur propre oral des candidats au niveau reconnu. Le jury, profondément remanié par rapport à l'année précédente, était constitué de 44 correcteurs (voir *supra*), agréés par l'ENS de la rue d'Ulm (20), l'ENS de Lyon (20) et l'École des Chartes (4). Ils ont été répartis en 11 groupes de 4 examinateurs ayant pour tâche d'assurer à chaque copie une double correction équitable, reposant sur les recommandations précises données par les directions des trois écoles précitées. Le but de ce dispositif était d'éviter une sévérité excessive, défavorable par nature aux candidats sous-admissibles, ou un laxisme coupable, qui aurait fait perdre leur crédibilité aux résultats d'ensemble. Il s'agissait aussi d'harmoniser autant que possible les moyennes et les écarts types des différents groupes, tout en utilisant au mieux la totalité du spectre des 20 points. Ces objectifs ont été d'autant mieux atteints qu'ils ont été patiemment expliqués et bien acceptés par l'ensemble des correcteurs.

Le nombre de candidats ayant composé cette année est de 4239 (4330 inscrits) contre 4027 en 2011. La moyenne générale des notes s'est élevée à 9,87. Les notes supérieures ou égales à 5 ont représenté 92% du total des copies, celles allant de 5,5 à 9,5 inclus, 41,6% (36,62% en 2011) et celles supérieures ou égales à 14, 21,8% (18,7% en 2011). Comme l'année précédente, les copies réduites à une introduction, à une simple ébauche du plan ou à quelques considérations sur la

difficulté d'être préparatoire, n'ont représenté qu'une part minime du total, moins d'une centaine. Nous voyons ainsi que les devoirs très faibles sont plutôt en régression et que les candidats restent très majoritairement conscients de la nécessité de ne pas abandonner dès la première heure de l'épreuve. Par ailleurs, la proportion de très bonnes prestations est restée élevée ; ce fait est plutôt rassurant bien qu'il tienne pour une part aux nouvelles directives de correction mises en place depuis l'année dernière. Au demeurant, la majorité des copies reste tout de même inférieures à la moyenne, avec près d'un quart comprises entre 7,5 et 9,5, ce qui n'est pas déshonorant mais reste médiocre dans un contexte d'amélioration de la moyenne générale. Plus d'un quart des copies sont comprises entre 10 et 13 : cela aidera sans doute des candidats "cubes" ou "bicas" non admissibles à postuler dans de bonnes conditions à des masters à *numerus clausus* au sein des universités.

Le sujet proposé pour la composition d'histoire portait donc sur l'ensemble de la période du programme d'écrit (« Santé et hygiène en Europe de la fin du XVIII^e siècle aux lendemains du premier conflit mondial »). La dissertation faisait appel à des connaissances larges, révélatrices du sérieux et de l'équilibre de la préparation. Elle devait mettre en relations ces connaissances et le contexte européen, en particulier, démographique.

Il est peu de dire que le premier terme du sujet, populations, a été le moins étudié. Dans de très nombreuses copies, il a été tout simplement ignoré. Ce fait a amené certains candidats et candidates à construire leur devoir sur le thème d'une évolution (trop souvent présentée comme linéaire) des savoirs médicaux, que scandait une litanie de titres d'ouvrages plus ou moins bien restitués. Beaucoup de ces copies ignorant les populations surévaluent aussi l'action des États, comme si tout progrès ne pouvait venir que de l'action politique et des pouvoirs publics. Par ailleurs, le terme de « population » se transforme souvent en « peuple » ; du coup, de nombreuses dissertations traitent essentiellement de l'action hygiéniste des États sur le peuple... Ces dérives apparaissent dès l'entame du devoir.

Néanmoins, les introductions trop courtes ou bâclées sont en recul (rares sont celles n'atteignant pas une page). L'importance décisive de cette partie est donc bien prise en compte, bien que la mise en œuvre ne soit pas toujours à la hauteur des enjeux. En particulier, la définition des termes est souvent incomplète. La transition démographique et la transition épidémiologique sont des concepts le plus souvent passés sous silence tandis que le terme « pouvoirs publics » renvoie trop souvent à des considérations générales qui ne prennent pas en compte les emboîtements d'échelles et les différents niveaux de responsabilités. La notion d'hygiène au contraire a été, dans l'ensemble, bien abordée. Pour ce qui est de l'accroche de l'introduction, si certains trouvent des angles d'attaque originaux et pertinents (une citation bien venue, une allusion au virus H1N1, les débats historiographiques sur les causes de l'allongement de la durée de vie...) d'autres se compliquent inutilement la tâche en évoquant Barack Obama ou en attirant l'attention par des bourdes magistrales (le Cristal Palace et les expositions universelles dateraient du XVIII^e siècle...); d'autres choisissent la facilité en évoquant des séries TV à la mode sur le monde médical actuel.

Il est très surprenant par ailleurs que la croissance démographique soit si peu évoquée : l'*Histoire des populations de l'Europe*, sous la direction de Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier, figurait pourtant dans la bibliographie recommandée publiée l'an dernier, l'ouvrage comprenant des pages très précieuses sur les épidémies. Rares sont en outre les copies signalant que les populations européennes passent de moins de 200 millions en début de période à

450 en fin de période. De même les conséquences du manque d'hygiène sur les conditions d'alimentation des nouveaux nés et sur la mortalité infantile sont rarement prises en compte tout comme le fait que, selon les périodes, les campagnes ou les villes, ont, en la matière, des atouts et des handicaps différents...

Concernant le plan retenu, les correcteurs ont considéré qu'il était sans doute préférable de suivre un plan chronologique. Mais cela impliquait une bonne maîtrise de la chronologie et la référence à deux scissions majeures : les années 1830 et l'arrivée du choléra d'une part, les années 1880 avec la révolution bactériologique d'autre part. Le recours à un plan thématique n'était pas impossible et encore moins sanctionné. Mais l'usage a cependant révélé qu'il était beaucoup plus délicat à mettre en œuvre, d'où des notes généralement plus décevantes. Le point le plus préoccupant reste l'équilibre général du devoir. Encore trop de candidats et de candidates épuisent leurs forces dans une première partie relativement longue, voire interminable, sans penser qu'il en reste d'autres à traiter. D'où des fins de copies bâclées, parfois privées de conclusion, où sont présentés à la hâte des arguments mal reliés entre eux, sans parler des oublis inhérents à cette précipitation. Un peu plus de méthode dans la préparation au brouillon éviterait ce genre de déconvenue particulièrement frustrante pour l'examineur ou l'examinatrice. Il est évident aussi que la technique des sous-parties est mal maîtrisée par une partie des candidats : les enchaînements sont négligés et les idées viennent plus ou moins au fil de la plume. Dans ces conditions, la réflexion s'étiole, les oublis se multiplient et la correction ressemble à un chemin de croix ...

En ce qui concerne le contenu proprement dit de la démonstration, des fautes récurrentes sont apparues. Beaucoup de copies par exemple ont réussi à ne jamais évoquer le choléra ou les noms de Pasteur ou de Koch ; d'autres les ont seulement signalés, mais plus comme des références évidentes alors qu'une explicitation était nécessaire.

Il en est allé de même avec l'utilisation des concepts de « biopouvoir » et de « biopolitique ». Il est évident qu'une dissertation d'histoire peut faire référence à la figure de Michel Foucault, mais elle ne peut pas se contenter d'utiliser les titres d'ouvrages ou les concepts comme autant d'arguments d'autorité. Elle a l'obligation de montrer en quoi ces références s'intègrent dans l'argumentation, comment elles aident à mieux répondre aux questionnements. En fait, la nature de la question posée oblige à s'interroger sur le rôle des autorités, qui ne se bornent pas à vouloir contrôler leurs ressortissants, et sur l'attitude des populations vis-à-vis des obligations hygiénistes qui ne découlent pas seulement d'un conservatisme et d'une ignorance supposés. Dès le XIX^e siècle, il existait une demande de santé de la base, que des travaux plus ou moins récents, comme ceux d'Olivier Faure, ont mis en évidence. Les bons devoirs ont en général compris qu'il fallait établir un rapport dialectique entre l'action publique et les préoccupations des populations qu'elles étaient censées administrer. C'était l'une des clés pour rendre la copie intéressante et nuancée, qualités qui vont d'ailleurs de pair.

À ce titre, le simplisme qui consiste à présenter de manière plus ou moins implicite les progrès de l'hygiène comme l'œuvre d'élites savantes et de pouvoirs éclairés face à une masse d'ignorants rétifs n'est nullement acceptable. En réalité, le regard que portent les populations sur l'hygiène évolue largement en plus d'un siècle. De plus en plus de gens sont non seulement conscients des problèmes posés par l'absence de mesures préventives, mais demandeurs d'une action plus énergique de la part des autorités. Il est dommage au demeurant que la lutte des salariés pour plus d'hygiène au travail, ou bien celle des élus de nombreux quartiers urbains en faveur de l'installation de l'eau courante et du tout à l'égout, ait intéressé si peu de candidats et de

candidates. Ils auraient ainsi évité une approche par trop caricaturale de la question.

Les correcteurs déplorent également que le traitement des exemples soit allusif dans une majorité de copies. Trop souvent, les connaissances sont très générales ou approximatives. Rappelons-le, la précision d'un exemple peut déboucher sur la mise en évidence de débats plus généraux. Ainsi, l'analyse du choléra de 1854 dans le quartier de Soho, à Londres, peut se résumer à une simple allusion, mais il peut aussi faire référence à l'établissement de la carte des décès, au fait que le médecin John Snow n'est pas un inconnu – l'année précédente, il avait persuadé la Reine Victoria d'accoucher sous anesthésie – et au fait que la mise en évidence de l'eau comme véhicule de la maladie est une manière de remettre en cause les théories aéristes, bien que l'argumentation de Snow n'ait pas persuadé les autres médecins de sa justesse de ses idées. On aurait pu aussi ajouter que, comme le recommandait Johann Peter Frank dans son traité de police sanitaire publié à partir de 1779 – ouvrage très souvent cité dans les copies – John Snow recourt à des statistiques précises et utilise des raisonnements probabilistes, mettant en évidence que les pensionnaires du *workhouse* localisé à proximité de Broad Street ont été épargnés par l'épidémie alors que selon les présupposés de la théorie des miasmes, ils auraient dû en être les premières victimes...

Faut-il rappeler enfin qu'un devoir doit absolument être relu ? Cela permet de vérifier l'orthographe, bien sûr, mais également de corriger des anachronismes d'inattention. Trop de copies commettent des erreurs d'un siècle en datant, par exemple, le choléra de Hambourg de 1792 alors que la première épidémie a lieu en 1831-1832 ou, en sens inverse, placent les premières inoculations de Jenner en 1896 ! On a vu aussi certains événements du XIX^e attribués avec un siècle d'écart au XX^e siècle... Même de bonnes copies comportent ces erreurs d'inattention. Cela dit, certains anachronismes révèlent de véritables failles dans les connaissances, défaut rédhibitoire sanctionné naturellement par une note insuffisante.

Si les introductions font le plus souvent l'objet d'un effort de construction, les conclusions restent beaucoup plus négligées. Souvent très courtes, voire dans certains cas inexistantes, elles se contentent, au mieux, de résumer les points qui viennent d'être évoqués dans la copie, parfois maladroitement. Pour certaines, l'impétrant s'est pratiquement contenté de recopier l'annonce du plan faite en fin d'introduction ! Rares sont les devoirs qui essaient de tirer les conséquences du sujet, de montrer en quoi les conceptions de l'hygiène, mais aussi l'élargissement des prérogatives des pouvoirs publics, ont transformé l'histoire de l'Europe au XIX^e. Nous insistons à nouveau sur l'importance de la « chute » dont le rôle est de montrer la capacité du candidat ou de la candidate à tirer les leçons générales d'un sujet. Car l'histoire n'est pas simplement une discipline d'accumulation, comme certains semblent le penser, mais un exercice constant de réflexion à propos du fonctionnement des sociétés. Nous rappelons enfin qu'une conclusion doit répondre à la problématique posée en début de devoir. Cela suppose qu'elle doit être préparée au brouillon conjointement avec l'introduction.

Si une bonne proportion de candidats n'a pas un style écrit effrayant, une petite minorité de copies fait toujours preuve d'une ignorance préoccupante de la langue française. Il va sans dire que ce n'est pas acceptable à ce niveau, d'autant que la faiblesse formelle va de pair avec un contenu lui aussi sujet à caution. Le jargon et la répétition de formules standard sont par ailleurs des maux à soigner d'urgence. Rien n'est plus pénible pour un correcteur ou une correctrice que la monotonie d'un discours plat, répété par des devoirs sans relief. L'orthographe pour sa part mériterait un meilleur sort que ce que nous en avons vu. Les copies sans fautes sont trop rares et c'est désormais une minorité qui reste dans la limite raisonnable d'une dizaine. Il est beaucoup

plus courant d'en trouver 20 à 30, soit 2 par page. Il serait souhaitable, à l'avenir, de prendre ce problème à bras le corps dès les années de préparation.

Au total donc, le concours 2012 n'est pas un mauvais cru, mais le jury souligne que des progrès restent à faire dans la manière de concevoir et de préparer l'épreuve commune d'histoire. Les candidats et candidates sont concernés au premier chef par ce constat. Mais il est clair que les enseignants des classes préparatoires comme les membres du jury doivent contribuer à leur niveau à l'amélioration progressive des performances globales.